



Ouagadougou, le 22 AOUT 2024

N°2024 0053 MESRI/SG/DGCOB/DBE

COMMUNIQUE

1 Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), a l'honneur de porter à la connaissance **des étudiants admis au test d'entrée à l'École Polytechnique de Ouagadougou (EPO) pour les études d'ingénieur** au titre de l'année académique 2024-2025, qu'ils peuvent soumettre leur dossier de demande de bourse nationale sur la plateforme CampusFaso à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf/

Le nombre de bourses disponibles est de **cinquante (50)**.

2 Conditions de candidature

Peut faire acte de candidature, tout étudiant remplissant les conditions suivantes :

- avoir validé les deux premières années des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles ;
- être titulaire d'un BTS, d'un DTS, d'un DUT, du diplôme d'ingénieur des travaux, d'une licence ou de tout autre diplôme jugé équivalent avec **au moins la mention « assez bien »** ;
- être inscrit ou admis en première année d'ingénieur **au titre de l'année académique 2024-2025 à l'EPO** ;
- **ne pas être âgé de plus de 28 ans révolus au 31 décembre 2024** ;
- **ne pas être déjà salarié du public ou du privé.**

3 Composition du dossier de candidature

Tout dossier de candidature doit comporter les **fichiers scannés** de toutes les pièces suivantes :

- la fiche de candidature renseignée (à télécharger sur la plateforme **CampusFaso** : www.campusfaso.bf/) ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;

- l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité burkinabè ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des deux dernières années d'études pour les lauréats des Classes Préparatoires ;
- les photocopies légalisées du diplôme ou de l'attestation du Baccalauréat, du DTS, du BTS, du DUT ou de la Licence ou du diplôme d'Ingénieur des travaux ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une preuve d'admission au test d'entrée en première année d'ingéniorat au titre de l'année académique 2024-2025, délivrée par l'EPO.

4 Procédure de dépôt du dossier

Les candidats à ces bourses doivent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme CampusFaso à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf.

Les dossiers peuvent être soumis sur la plateforme du **02 au 15 septembre 2024 au plus tard à 23 h 59 min. sur le site : <https://campusfaso.bf> dans la rubrique bourse.**

Pour la procédure, une fois connecté à la plateforme CampusFaso, le candidat doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) s'il n'en a pas. **Il doit s'assurer de conserver soigneusement son mot de passe de connexion qu'il recevra par email ;**
- se connecter à son compte INE à l'aide de son identifiant (INE) et du mot de passe reçu par email ;
- cliquer sur la rubrique « Bourse » pour accéder à l'espace de dépôt de son dossier de candidature à la bourse ;
- renseigner tous les champs et **charger les scans de toutes les pièces constitutives** du dossier de candidatures aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

5 Recommandations pour le dépôt des dossiers

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de disposer d'une bonne connexion ;
- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de scanner de manière lisible toutes les pièces requises; vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) et à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégaoctets (Mo) ;
- d'enregistrer son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; **se reconnecter après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature ;**
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; **la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier**

aux termes du communiqué mais indique que le dossier a été effectivement déposé.

6 Conditions et modalités d'examen du dossier

- Les candidats sont informés que pour l'attribution de la bourse, **la moyenne du test d'entrée à l'EPO constituera 30% de la moyenne de compétition et celle du cycle précédent représentera 70%.**
- Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte de tous les semestres de chaque cycle.
- Tout dossier **incomplet**, même valablement déposé avec réception par le candidat d'un email de confirmation **ne sera pas examiné.**
- Tout dossier comprenant la copie **scannée de l'original** ou la copie **scannée d'une photocopie non légalisée** en lieu et place de la **copie scannée de la photocopie légalisée** exigée par le communiqué ne sera pas examiné.
- Tout dossier de candidature d'un **étudiant déjà attributaire de l'aide ou d'un prêt FONER**, ou toute autre bourse ou autre financement en cours de validité ne sera pas examiné.
- Tout salarié du public ou du privé qui candidate s'expose à des poursuites judiciaires conformément aux lois en vigueur.

P/le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général

Pr Samuel PARE

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

